

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 07089 Numéro SIREN : 810 642 959 Nom ou dénomination : "JL CONSEIL & GESTION"
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/08/2018 sous le numéro de dépôt 86263

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 29-08-2018

N° DE DEPOT : 086263

N° GESTION : 2015B07089

N° SIREN : 810642959

DENOMINATION : "JL CONSEIL & GESTION"

ADRESSE : 46 avenue Daumesnil 75012 Paris

MILLESIME : 2017

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2018

Désignation de l'entreprise <u>JL CONSEIL & GESTION</u>										Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise <u>46 AVENUE DAUMESNIL 75012 PARIS</u>													
SIREN		8 1 0 6 4 2 9 5 9											
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *								2 1	

								Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 7			
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012						
		Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *		028	168 015	030	19 212			148 803		
	Immobilisations financières * (1)		040		042						
	Total I (5)		044	168 015	048	19 212			148 803		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052					
		Marchandises *		060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070						
		Autres * (3)	072		074						
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	3 459	086			3 459			
	Charges constatées d'avance *		092	43	094			43			
	Total II		096	3 502	098			3 502			
Total général (I+II)				110	171 517	112	19 212		152 305		

PASSIF								Exercice N 1		NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *							120		20 000		
	Écarts de réévaluation							124				
	Réserve légale							126				
	Réserves réglementées *							130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)							131		)	132	
	Report à nouveau							134		(13 983)		
	Résultat de l'exercice							136		(4 762)		
	Provisions réglementées							140				
	Total I							142		1 255		
Provisions pour risques et charges							Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées							156		97 673		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *							166		360		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)							169	53 016	)	172	53 016
	Produits constatés d'avance							174				
Total III							176		151 049			
Total général (I + II + III)								180		152 305		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195					
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182					
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise JL CONSEIL & GESTION

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13/11/2012, 0,17
1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210				
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214				
		Services *			217		218	9 691			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222				
	Production immobilisée *						224				
	Subventions d'exploitations reçues						226				
	Autres produits						230				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	9 691			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234				
	Variation de stocks (marchandises) *						236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240				
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	4 130			
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	76	244	783			
	Rémunérations du personnel *						250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252				
	Dotations aux amortissements *						254	7 231			
	Dotations aux provisions						256				
	Autres charges		{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		260				
Total des charges d'exploitation (II)							264	12 145			
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	(2 454)			
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)			294	2 308			
Produits exceptionnels (IV)							290				
Charges exceptionnelles (VI)		{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		347		348	300				
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306				
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	(4 762)			
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312			314	4 762			
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318						
	Provisions non déductibles *				322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324						
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248		330					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997					
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987			342				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989							
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138							
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990							
	Dont divers		Investissements outre-mer	344			350				
	ZFA (44. quaterdecies)	345									
	Créance due au report en arrière du déficit					346					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352		354	4 762
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356					
	Déficits antérieurs reportables * 13.983..... dont imputés sur le résultat :							360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370		372	4 762

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : JL CONSEIL & GESTION										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial	400		402		404		406												
		Autres	410		412		414		416												
Immobilisations corporelles		Terrains	420	29 638	422		424		426	29 638											
		Constructions	430	117 212	432		434		436	117 212											
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446												
		Installations générales agencements divers	450	12 115	452		454		456	12 115											
		Matériel de transport	460		462		464		466												
		Autres immobilisations corporelles	470	9 050	472		474		476	9 050											
		Immobilisations financières	480		482		484		486												
		TOTAL	490	168 015	492		494		496	168 015											
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Immobilisations incorporelles		500		502		504		506											
Immobilisations corporelles		Terrains	510		512		514		516												
		Constructions	520	6 620	522	3 907	524		526	10 527											
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536												
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540	2 294	542	1 514	544		546	3 808											
		Matériel de transport	550		552		554		556												
		Autres immobilisations corporelles	560	3 067	562	1 810	564		566	4 877											
		TOTAL	570	11 981	572	7 231	574		576	19 212											
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5											
		6		7		8		9		10											
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme															
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
	Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations	590	583	594	595													
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)							591														
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : JL CONSEIL & GESTION

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	600	634	636
	Sur stocks et en cours	640	630	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	642	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	652	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	13 983
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	13 983
Déficits de l'exercice	860	4 762
Total des déficits restant à reporter	870	18 745

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise:JL...CONSEIL...&...GESTION.....															Néant ☒ *					
Exercice ouvert le: ..01../01../2017.. et clos le:31../12../2017										Données en nombre de mois					1	2				
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															108					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées															118					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															119					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															105					
TOTAL 1															106					
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																				
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															115					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															143					
Subventions d'exploitation reçues															113					
Variation positive des stocks															111					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															116					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															153					
TOTAL 2															144					
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																				
Achats															121					
Variation négative des stocks															145					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															125					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															146					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															133					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															148					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															128					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															135					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															150					
TOTAL 3															152					
IV- Valeur ajoutée produite																				
Calcul de la valeur ajoutée															(total 1 + total 2 - total 3)	137				
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).															117					
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																				
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case															020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)										022	Effectifs au sens de la CVAE *					023				
Période de référence										024		/		/		160		/		/
Date de cessation												/		/						
VI – Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs																				
Effectif moyen du personnel * :															376					
dont apprentis															657					
dont handicapés															651					
Effectifs affectés à l'activité artisanale															861					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.																				
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.																				

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2018

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122017

SIREN

8 1 0 6 4 2 9 5 9

Dénomination de l'entreprise

JL CONSEIL & GESTION

Adresse (voie)

46 AVENUE DAUMESNIL

Code postal

75012

Ville

PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique LESPAGNOL Prénom(s) JEREMY
 Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
 Naissance: Date 25/02/1985 N° Département 75 Commune PARIS Pays
 Adresse : N° 46 Voie AVENUE DAUMESNIL
 Code Postal 75012 Commune PARIS Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2018 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122017

SIREN

8 1 0 6 4 2 9 5 9

Dénomination de l'entreprise

JL CONSEIL & GESTION

Adresse (voie)

46 AVENUE DAUMESNIL

Code postal

75012

Ville

PARIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-1), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-2), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
JL CONSEIL & GESTION 46 AVENUE DAUMESNIL 75012 PARIS			
SIRET	8 1 0 6 4 2 9 5 9 0 0 0 1 1	Mél:	jeremy.lespagnol@gmail.com
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante									
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:									
SIRET									

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Location de logements	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	4 762
	Bénéfice imposable à 15 %					
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%				
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 <i>quindecies</i>)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes		Zone franche urbaine		Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>		Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>		Autres dispositifs		Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :						
dans le secteur productif, art. 244 <i>quater</i> W			dans le secteur du logement social, art. 244 <i>quater</i> X			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CARRERA FELIPE 25 BOULEVARD DES ITALIENS 75002 PARIS Tél: 01 42 33 64 68	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 13032018 Lieu: PARIS
	Qualité et nom du signataire: Président Jérémy LESPAGNOL
	Signature:
Tél:	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2018

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065-SD

F										RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾				payées par la société elle-même				a						payées par un établissement chargé du service des titres				b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾												c									
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées												d									
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾												e									
												f									
												g									
												h									
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾												i									
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI												j									
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾												Total (a à h)									
G										RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants				Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.															
				Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées:													
								à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6									
1				2		3		4		5		6		7		8					
JEREMY LESPAGNOL				100		2017															
46 AVENUE DAUMESNIL 75012 PARIS																					
H										DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																					
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																					
I										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
REMUNÉRATIONS										MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)										MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
										MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice											
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)										MVLT réalisée au cours de l'exercice											
										MVLT restant à reporter											

SASU JL CONSEIL & GESTION
Société par actions simplifiée à associé unique
Siège social : 46 avenue Daumesnil 75012 PARIS
810 642 959 RCS PARIS
(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 JUIN 2018

Le vingt-neuf juin deux mille dix-huit, à Paris,

M. Jérémie Lespagnol,
demeurant au 46 avenue Daumesnil à PARIS (75012),
associé unique de la Société JL CONSEIL & GESTION,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Président de la Société, M. Jérémie LESPAGNOL, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) du deuxième exercice clos le 31/12/2017 d'une durée de 12 mois.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES :

- à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 ;
- à l'affectation des résultats de cet exercice ;
- aux capitaux propres non reconstitués.

PREMIERE DECISION – APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par une perte de 4 762 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes sans restriction ni réserves.

DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter la perte de la manière suivante :

Origine :

Report à nouveau antérieur : - 13 983 €

Résultat déficitaire de l'exercice : - 4 762 €

Affectation :

Au report à nouveau, soit – 4 762 €

Solde du report à nouveau ; soit : – 18 745 €

Rappel des dividendes distribués :

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des deux derniers exercices, à savoir depuis la constitution de la Société.

TROISIEME DECISION – CAPITAUX PROPRES NON RECONSTITUES

L'associé unique constate que les capitaux propres ne sont pas reconstitués et qu'ils demeurent inférieurs à la moitié du capital social., et décide qu'il n'y a pas lieu de dissoudre la Société, nonobstant la perte.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

M. Jérémy LESPAGNOL
Associé unique

